

# Les Verts pour la confirmation

Page 23

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4603 - Mardi 16 octobre 2018 - Prix : 10 DA

FC Barcelone  
Le 3<sup>e</sup> vice-président  
et le président  
de la Pena à Alger

Page 24

A cause du blocage des importations des intrants

## L'industrie de la céramique à nouveau menacée

Page 2

### Bientôt un baril à plus de 100 dollars ?

Par Mohamed Habili

Récemment encore, on était d'avis que si les cours du pétrole devaient bientôt repasser par le haut la barre des 100 dollars, ce serait du fait des sanctions américaines contre l'Iran, qui ont pour effet d'éliminer du marché la part de l'offre globale apportée par ce pays. L'administration Trump, pour qui cette perspective n'est pas réjouissante, a jusqu'ici compté sur l'Opep, et d'abord sur l'Arabie saoudite pour pallier le manque qui en résulterait. Celle-ci a d'ailleurs répondu favorablement à cette demande américaine. Avec l'affaire du journaliste saoudien Jamal Khashoggi, qu'on n'a plus revu depuis qu'il est entré dans le consulat de son pays à Istanbul un certain 2 octobre, les choses se présentent différemment en la matière. Pour dissuader tous ceux qui la tiendraient coupable de la disparition du journaliste, et qui seraient tentés de la punir pour un crime dont elle se dit innocente, l'Arabie saoudite vient en effet de faire savoir que le cas échéant elle ne ferait pas que subir, que ceux qui prendraient des mesures à son encontre auraient à s'en repentir. Or, dans la supposition où elle serait effectivement mise directement en cause dans la disparition de Jamal Khashoggi, ce qui semble d'ores et déjà un fait acquis, que pourrait-elle faire pour se défendre sinon s'arranger pour que le prix du baril monte en flèche ? Rien de plus facile pour elle, il lui suffirait pour cela qu'en plus de cesser de pallier la part manquante de l'offre iranienne, estimée à 30% avant même le début des sanctions américaines, elle réduît dans une certaine proportion sa propre production.

Suite en page 3

### Pour des élections transparentes et crédibles

# Louh appelle les juges à jouer pleinement leur rôle



Ph/E. Soraya/J. A.

Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux, coupant court aux appels à la transition politique, à l'intervention de l'armée ainsi que tous «les autres ingénieurs des travaux finis spécialisés dans les critiques en tout genre», a rappelé que les prochaines échéances électorales se tiendront dans les délais constitutionnels. C'était hier matin dans une allocution donnée à la cour de Boumerdès à l'occasion de l'inauguration du tribunal de Khemis el Khechna.

Lire page 2

L'extension incontrôlée du parc automobile en est à l'origine

## L'enfer des embouteillages

Page 3



Festival international du théâtre de Béjaïa  
«H'zam el ghoula»  
présentée en ouverture

Page 13

Pour des élections transparentes et crédibles

# Louh appelle les juges à jouer pleinement leur rôle

■ Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux, coupant court aux appels à la transition politique, à l'intervention de l'armée ainsi que tous «les autres ingénieurs des travaux finis spécialisés dans les critiques en tout genre» a rappelé que les prochaines échéances électorales se tiendront dans les délais constitutionnels. C'était hier matin dans une allocution donnée à la cour de Boumerdès à l'occasion de l'inauguration du tribunal de Khemis el Khechna.

Par Lynda Naili

A ce titre, évoquant le contexte actuel de révision des listes électorales en prévision des prochaines élections électorales, Tayeb Louh assurant que ces dernières se tiendront dans les délais fixés par la loi, a appelé les 1 541 juges présidant les commissions administratives électorales à accorder tout leur intérêt au contrôle des listes électorales, notamment éviter les doubles inscriptions des populations qui ont bénéficié de nouveaux logements et qui ont changé de lieu de résidence. Il a de ce fait longuement insisté sur l'importance de cette opération en termes de véricité et de crédibilité du corps électoral devant renforcer le processus de l'édification démocratique consacré par la Constitution de 2016 et auquel veille le président de la République. Dans ce contexte électoral, le ministre de la Justice à propos du renouvellement des membres du Sénat, dira que «144 juges seront désignés pour l'étude des dossiers de candidature». Donnant ainsi les prérogatives à ces derniers «les décisions d'acceptation ou de refus des candidatures, et ce conformément à la loi organique portant sur les élections». Et de charger ainsi les tribunaux administratifs de la mission d'étudier les recours émis. En outre, pour Louh, le rôle des juges durant ces échéances électorales ne s'arrêtera pas là, il indiquera que ces derniers devront encadrer l'opération électorale. Pour ce faire, il affirmera que «des juges seront nommés à travers le pays et formeront des bureaux de vote pour veiller au scrutin, transcrire

et annoncer les résultats des dépouillements». Ce qui dira-t-il «témoigne de la grande responsabilité de cette opération», «une responsabilité incombée aux juges qui participeront ainsi au renforcement de la confiance et de la stabilité institutionnelle clé du développement continu et permanent». Toutefois, il invitera «l'ensemble des institutions et la société civile ainsi que les citoyens à participer à cet effort de développement».

Et à Louh d'appeler «le parquet à donner les instructions nécessaires à la police judiciaire, sous l'œil veillant du procureur de la République compétent, à suivre avec précision tout agissement ou comportement tombant sous le sceau des procédures pénales et de déclencher immédiatement une auto-saisine de la justice en vue de lutter contre tout ce qui peut nuire ou porter préjudice à la crédibilité des élections des futurs membres du Conseil de la nation et toutes autres échéances électorales». Insistant encore une fois sur le déroulement des «prochaines élections dans leurs rendez-vous constitutionnels et légaux». Ceci avant de rappeler que «le droit constitutionnel et démocratique des Algériennes et Algériens au choix, à élire et se porter candidat selon sa seule et unique volonté souveraine».

Par ailleurs donnant un bilan des délits et dépassements commis durant les dernières élections législatives et locales, le ministre de la Justice dira que concernant la législatives du 4 mai 2017, trente-deux affaires à caractère pénal dont dix-sept ont été classées. En outre une action publique a été déclenchée pour quinze affaires qui ont débouché sur des décisions



PH: Soraya J. A.

de justice. De plus, poursuivra-t-il, trente-huit avis ont été émis par la Haute instance de surveillance des élections, seize d'entre elles ont été classées parce que les conditions de poursuites judiciaires n'étaient pas réunies. Et d'ajouter que les personnes impliquées dans vingt-deux affaires de différents ordres ont fait l'objet de poursuites et contre lesquelles des

décisions de justice ont été prononcées. Quant aux locales du 23 novembre 2017, Tayeb Louh indiquera que 184 affaires à caractère pénal ont été enregistrées dont soixante-huit ont été classées pour insuffisance de conditions de poursuites judiciaires. Et à Louh de souligner à ce propos «l'arrêt de l'instruction portant sur deux affaires en raison de l'impunité parlementaire», alors que enchaînera-t-il, une auto-saisine a été déclenchée pour cent quarante quatre affaires contre des personnes impliquées et soixante avis ont émané de la part de la Haute instance de surveillance des élections dont vingt-cinq ont été classées et trente-cinq décisions de justice ont été rendues.

L. N.

## Recouvrement de la fiscalité judiciaire Prochainement une commission Justice-Finance

DANS LA MATINÉE, durant sa visite d'inspection ayant suivi l'inauguration officielle du nouveau tribunal de Khemis el Khechna dans la wilaya de Boumerdès, Tayeb Louh a annoncé la création prochaine d'une commission mixte avec le département des Finances pour le recouvrement de la fiscalité judiciaire. Ainsi, dans le cadre du renforcement de l'opération de recouvrement des amendes et autres produits de la fiscalité judiciaire lancée en juillet dernier, le ministre de la Justice expliquera qu'il s'agit d'une interface commune entre les deux départements ministériels permettant de consulter l'état de recouvrement des dus des justiciables tombés sous le sceau d'amendes fiscales en toute nature qu'elles soient. En effet, cette opération servira notamment aux services des impôts pour la délivrance ou non aux citoyens demandeurs du document appelé «extrait de rôle». Par ailleurs, Louh a indiqué que la loi contre la criminalité électronique «est en phase de finalisation», ce qui dira-t-il, viendra «lutter contre le phénomène de la diffamation notamment celle menée sur les réseaux sociaux qui dira-t-il prend des proportions alarmantes».

L. N.

## A cause du blocage des importations des intrants L'industrie de la céramique à nouveau menacée

L'interdiction de l'importation des intrants utilisés dans l'industrie de la céramique affecte gravement une trentaine d'entreprises spécialisées dans la fabrication de carreaux de faïence. Ces dernières risquent de voir leurs activités totalement bloquées. Le constat est de l'Association des céramistes algériens (ACA). Selon son président, Moncef Boudherba, la décision de blocage des intrants, arrêtée en janvier 2018, avait, de plus, menacé de voir jeter quelque 27 000 salariés à la rue. Invité de la rédaction de la Chaîne III de la Radio algérienne, Moncef Boudherba détaille qu'après des discussions très difficiles entreprises avec le ministère du Commerce, le problème avait fini par s'apaiser. Ce qui a permis aux entreprises de céramique, explique-t-il, non seulement de relancer cette activité,

mais en même temps, d'augmenter à près de cinquante le nombre d'unités la pratiquant, avec d'importantes incidences en matière d'emploi. Il ajoute, qu'en plus d'une augmentation cohérente de production annuelle, parvenue aujourd'hui à quelque 150 millions de mètres carrés, le secteur de la céramique en Algérie est désormais parvenu à un niveau d'intégration de 95%. Il précise sur ce point, que 5% seulement des produits qu'il utilise sont importés pour un montant global de 35 millions d'euros. Mais après, il observe que ce climat de réussite n'a pas duré longtemps. Cette activité a de nouveau été plongée dans un «climat d'inquiétude», en raison, explique-t-il, de l'arrivée à terme des licences d'importation de ces produits, dont 80% des unités de production ont déjà consommé la presque totali-

té et que les pouvoirs publics laissent entendre qu'elles risquent de ne pas être reconduites. L'invité de la rédaction tient à rappeler qu'avant la limitation drastique de leur importation, les céramiques étrangères nécessitaient une enveloppe de 70 millions d'euros par an. L'intervenant s'interroge : «Nous ne comprenons pas, s'étonne-t-il, que face à une telle somme, le ministère de Commerce en arrive encore à considérer que les 35 millions d'euros libérés pour les importations d'intrants représentent une "grosse facture". Là encore, il y a à nouveau un problème», déclare-t-il. Pour rappel, l'Association des céramistes algériens a interpellé le Premier ministre sur la situation de cette filière d'activité depuis l'interdiction à l'importation de deux intrants. Dans une lettre ouverte, l'ACA fait appel au Premier

ministre afin qu'il débloque la situation et sauve cette filière appelée à se développer rapidement à la faveur de l'interdiction des produits céramiques finis. L'association a évoqué une «situation plus qu'alarmante qui touche l'industrie de la fabrication des revêtements céramiques, représentant un secteur très important, avec tous ses impacts sociaux, sociétaux, économiques et environnementaux». Elle a estimé que la décision du ministère du Commerce d'inclure des matières premières de la céramique (frites et engobe) dans la liste des produits interdits à l'importation est la cause de cette situation alarmante. L'ACA craint qu'avec le maintien de cette interdiction, les céramistes algériens ne pourront pas honorer leurs engagements envers les utilisateurs de ces produits, qu'ils soient publics ou privés. Louiza Ait Ramdane



L'extension incontrôlée du parc automobile en est à l'origine

# L'enfer des embouteillages

■ Embouteillages en cascades. Les axes, les rues et les boulevards sont quotidiennement bloqués. Les routes ne peuvent plus contenir le flux automobile.

Par Meriem Benchaouia

En dépit des efforts énormes déployés par l'Etat depuis longtemps, la circulation routière demeure plus que jamais un sérieux problème, ces dix dernières années. Elle est devenue la réalité quotidienne de tous les Algériens. Embouteillages en cascades. Les axes, les rues et les boulevards sont quotidiennement bloqués. Les routes ne peuvent plus contenir le flux automobile. Le grand parc automobile de la wilaya se déverse quotidiennement sur la capitale. D'importants bouchons sont observés sur toutes les voies d'Alger entre 7h et 9h, 12h et 13h et à partir de 16h. Cependant, ce n'est pas la capitale seule qui est concernée par le casse-tête de la circulation des personnes et des marchandises à travers les voies de communication. La vérité c'est que pratiquement la plupart des villes algériennes vivent au rythme d'une circulation dense et de bouchons à longueur de journée. Chaque jour, les grandes villes se réveillent sous le poids des embouteillages. Circuler en voiture est devenu un calvaire pour les automobilistes qui passent des heures à se bousculer en se cognant pare-chocs contre pare-chocs. Une problématique à laquelle même le métro et le tramway lancés dans la capitale ont du mal à remédier. Ceci a naturellement de multiples répercussions directes parfois dramatiques, rien qu'en pensant par exemple aux ambulances qui parfois se trouvent bloquées alors qu'elles doivent sauver des vies humaines cela devrait indigner toute personne qui se respecte. Selon le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger, l'expansion du parc automobile qui compte près de 1,7 million de véhicules, ainsi que la concentration des villes et des nouvelles agglomérations du côté ouest d'Alger, sont les principaux facteurs à l'origine de la congestion routière dans cette partie de la capitale, d'où la nécessité de placer des caméras numériques sur les axes du principal réseau routier, en vue de juguler ce phénomène qui prend de l'ampleur. Les embouteillages à Alger sont principalement dus à l'expansion du parc automobile qui frôle 1,7 million de véhicules (26 % du parc national automobile), ainsi qu'à la concentration des villes et des nouvelles agglomérations du côté ouest, a précisé le chef du bureau de la sécurité routière, le capitaine Bengherrab Sofiane ajoutant que le trafic routier est devenu plus dense, suite aux dernières opérations de relogement à Sidi Abdallah, Baba Hassen et Ouled Fayet, la voie express ouest étant le seul accès menant à Alger. «Les bouchons» sont également enregistrés au niveau des grands chantiers



P.H.D.R.

d'Alger, a-t-il relevé, précisant que des correspondances sont périodiquement adressées aux instances compétentes pour une meilleure coordination et coopération, sur la base de rapports établis sur le terrain, en vue de trouver des solutions instantanées à ce problème. Dans le cadre du projet de surveillance électronique de la circulation routière à Alger, une salle des opérations est actuellement en cours de création sur le terrain, reliée à plus de 250 caméras numériques qui seront graduellement fixées sur les principaux axes pour couvrir les entrées et sorties des réseaux routiers de la capitale, a fait savoir le sous-lieutenant Ben Guitoune Ikram, chef de la cellule de communication et des relations publiques auprès du Groupement. Ce projet devrait contribuer à trouver des solutions instantanées pour la décongestion du trafic routier, d'autant plus que plusieurs axes routiers d'Alger, à l'instar de la voie express reliant Zéralda à Dar El Beida, connaissent actuellement l'installation de près de 254 caméras numériques haute résolution, dans l'objectif de faciliter le travail des unités en matière de surveillance de la fluidité du trafic routier, de déterminer les points noirs, d'intervenir après analyse des données, d'apporter des solutions sur le terrain et de recenser les accidents de la circulation et les panes sur les routes. L'intervenante a dit que le nouveau projet, dont la mise en service est prévue fin 2018, prévoit la connexion directe de ces caméras à la salle des opérations, dotée d'un système central situé au siège du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) d'Alger qui dispose de 18 écrans couvrant tout le réseau routier relevant de son territoire de compétence. Ces caméras permettront, sur la base d'informations précises, la coordination, la maîtrise et l'orientation de la circulation, en vue de juguler le phénomène de congestion routière.

## Plus de 29 000 infractions enregistrées lors des 8 premiers mois

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont enregistré, lors des 8 premiers mois de 2018, plus de 29 000 infractions routières relatives au stationnement ou à l'arrêt anarchique entravant le trafic routier, ce qui accentue l'encombrement au niveau de la capitale, a indiqué hier le chef de service de la sécurité publique relevant de la wilaya d'Alger. Un total de 29 122 infractions routières pour des cas d'arrêt anarchique a été enregistré, lors des huit premiers mois de 2018, contre 42 064 infractions recensées durant la même période de 2017, a précisé le commissaire principal de police, Hadj Youcef Ferhat. A ce propos, M. Hadj Youcef a expliqué que l'arrêt anarchique au niveau du réseau routier (routes principales et secondaires) ainsi que sur la bande d'arrêt d'urgence est l'une des causes des bouchons enregistrés à Alger. Il a ajouté, à ce propos, que le phénomène de l'encombrement et des points noirs au niveau du réseau routier à Alger a pour origine le flux de plus en plus grand de véhicules transitant quotidiennement par Alger vers d'autres sens, la

dégradation des routes et l'absence de parkings en mesure d'accueillir le nombre important de véhicules, ce qui incite, a-t-il expliqué, les automobilistes à marquer des arrêts anarchiques sur les routes et près des trottoirs. M. Hadj Youcef a également cité les nombreux travaux et ateliers d'entretien des routes entrepris même pendant les heures de pointe, outre les nombreux accès et sorties secondaires bifurquant vers les voies principales. Le faible engouement des citoyens pour l'utilisation des moyens de transport public à l'instar du métro, du tramway et des trains, en sus du refus des familles d'emprunter un seul véhicule vers une même destination, sont autant de facteurs intensifiant le phénomène des embouteillages au niveau de la capitale, a relevé le commissaire principal Hadj Youcef. Détaillant les efforts consentis par la DGSN en vue de mettre fin au phénomène de l'encombrement, le responsable a cité la mise en place d'un plan de sécurité anticipatif dans le but de réduire et d'absorber les embouteillages, notamment pendant les heures de pointe (7h à 10h), un plan, a-t-il expliqué, sur le déploiement de brigades de la sécurité routière tout au long des voies secondaires et principales de la wilaya. M. B.

Hadj 2019

## Inscriptions au tirage au sort dès le 18 octobre

Les inscriptions au tirage au sort pour l'accomplissement du hadj au titre de l'année 2019 débuteront le 18 octobre en cours et se poursuivront jusqu'au 07 novembre prochain, a annoncé lundi le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire dans un communiqué. Le ministère de l'Intérieur invite les citoyennes et citoyens souhaitant accomplir le pèlerinage pour cette saison, à s'inscrire sur le site web du ministère ([www.interieur.gov.dz](http://www.interieur.gov.dz)) ou en se rapprochant de leur commune de résidence ou de n'importe quelle commune à travers le territoire national. Le ministère précise que la participation au tirage au sort implique le renseignement du formulaire mis à la disposition de tout citoyen âgé de 19 ans et plus à la date de l'inscription suivant les

conditions ci dessous:

N'avoir pas accompli le hadj durant les sept dernières années, soit depuis 2012.

L'obligation du Mahram pour la femme âgée de moins de 45 ans. Les femmes âgées de plus de 45 ans peuvent s'inscrire individuellement ou avec un Mahram légal.

Pour la femme souhaitant s'inscrire avec un Mahram légal, il est exigé que le lieu de résidence doit être la même commune et l'inscription faite via le même moyen (Internet ou la commune).

Le Mahram doit s'inscrire en premier afin que la femme puisse s'inscrire avec lui.

Préciser le nombre d'inscriptions précédentes et consécutives durant les dix dernières années.

K. L.

## LA QUESTION DU JOUR

### Bientôt un baril à plus de 100 dollars ?

Suite de la page une

Dans sa mise en garde, elle a très judicieusement laissé planer le flou sur ses intentions. Mais il est clair que c'est son statut de première puissance pétrolière mondiale qui constitue son arme de dissuasion. C'est celle-ci qu'elle finirait par brandir si ses rapports avec les puissances occidentales, en premier lieu avec les Etats-Unis, étaient condamnés à se dégrader. Pour que cela ne se produise pas, il faudrait que le journaliste disparu réapparaisse sain et sauf. Ce qui pour le moins serait un miracle. Pour autant, elle ne se servirait de cette arme qu'en tout dernier recours. Un arme de dissuasion dont on fait usage cesse en effet du même coup d'en être une. En attendant, on voit mal comment elle peut s'interdire plus longtemps ne serait-ce que d'y faire allusion. Ce qui à lui seul est susceptible de faire monter très haut le prix du baril. Ainsi donc, l'administration américaine, qui comptait sur elle pour suppléer à la production déclinante de l'Iran, se voit dans l'obligation de prendre des sanctions contre elle, quelque chose qu'elle n'aurait pu imaginer avant ce fatidique 2 octobre, qui a vu Khashoggi pénétrer dans le consulat saoudien à Istanbul pour ne pas en ressortir. Notons au passage que cette disparition en a provoqué une deuxième : celle du ministre saoudien des Affaires étrangères, Adel Al-Joubeir, depuis le 2 octobre lui aussi absent et des radars et des caméras de surveillance. A elle seule, cette deuxième disparition en dit long sur l'état de désarroi dans lequel se trouve plongé le royaume, par-dessus le marché à la suite d'un acte qu'il n'était pas obligé de commettre. Tout allait plutôt bien pour lui jusque-là, et pour l'Iran tout le contraire. Et puis l'irréparable a été commis, faisant de lui un pays non moins menacé dans son existence. M. H.

## Commémoration

# Il y a 57 ans, des Algériens étaient massacrés à Paris, capitale des droits de l'homme

■ Il y a 57 ans, des Algériens ont été massacrés le 17 octobre 1961 à Paris par la police française au cours d'une manifestation pacifique pour l'indépendance de l'Algérie en pleine guerre de Libération.



Par Samah Y.

Ce jour-là, les Algériens de Paris et sa banlieue, hommes, femmes et enfants, avaient décidé de braver le couvre-feu appliqué uniquement aux personnes au faciès maghrébin. Préparée par la Fédération du Front de libération nationale (FLN) de France, la manifestation pacifique a connu une répression des plus sanglantes en plein cœur de Paris au moment où des négociations entre le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et le gouvernement français se déroulaient en Suisse.

Des milliers d'Algériens, rappelle-t-on, ont été tués et blessés, et dont un nombre important a été jeté à la Seine par la

police française.

La commémoration de ce massacre, en pleine capitale des droits de l'homme, se déroule cette année dans un contexte particulier dans le sens où cela intervient à quelques semaines de la reconnaissance officielle, 61 ans après, sur la responsabilité de l'armée française au sujet de la disparition et de l'assassinat de Maurice Audin, mathématicien qui militait pour l'indépendance algérienne.

Pour les crimes du 17 octobre 1961, la seule réaction officielle des gouvernements français qui se sont succédé était celle du président François Hollande, en 2012, qui a reconnu «avec lucidité», au nom de la République, la «sanglante répression» au cours de laquelle ont été tués «des Algériens qui manifestaient pour

le droit à l'indépendance».

## Appels continus pour la reconnaissance de ce crime

En 2017, une lettre adressée au président Emmanuel Macron a été déposée à l'Elysée dans laquelle des personnalités, historiens et membres du mouvement associatif lui ont demandé d'aller dans le sens de sa déclaration d'Alger qualifiant la colonisation de «crimes contre l'humanité». Ils lui ont demandé à cet effet de reconnaître officiellement la responsabilité de l'Etat français dans le massacre d'Algériens à Paris. Leur requête est restée lettre morte et aucune réponse ne leur a été fournie à ce jour.

Dans une pétition lancée

samedi dernier, plusieurs associations françaises, syndicats et partis politiques ont réitéré cette demande, souhaitant «une parole claire» des autorités françaises sur ce drame.

«Que le président de la République, au nom de la France, confirme, par un geste symbolique, la reconnaissance et la condamnation de ce crime d'Etat. Comme il vient de le faire pour l'assassinat de Maurice Audin par l'armée française et pour l'existence d'un système de torture généralisé», ont-ils écrit, soulignant que «ce n'est qu'à ce prix que pourra disparaître la séquelle la plus grave de la guerre d'Algérie, à savoir le racisme, l'islamophobie dont sont victimes aujourd'hui nombre de citoyennes et citoyens, ressortissants d'origine maghrébine ou des anciennes colonies, y compris sous la forme de violences policières récurrentes, parfois meurtrières».

Des historiens français, des militants d'associations, des droits de l'homme et des partis politiques maintiennent la pression sur les autorités françaises pour aboutir à cette reconnaissance. Dans une récente interview à l'APS, l'historien Alain Ruscio a exprimé, au sujet du massacre du 17 octobre 1961, son scepticisme quant à d'autres avancées», soulignant qu'il faut qu'il ait «une continuité dans la pression».

## Plusieurs manifestations et rassemblements à Paris et sa

### banlieue

En ce qui concerne cet événement, plusieurs manifestations, rencontres et rassemblements sont prévus mardi et mercredi à Paris (Pont Saint-Michel) et sa banlieue.

Le «Collectif 17 Octobre 1961» organise mercredi de nombreux rassemblements intitulés «Les ponts de la mémoire» dans plusieurs villes d'Ile-de-France et de projections de films et de débats à Colombes, Argenteuil et Nanterre.

Le cinéaste Daniel Kupferstein proposera, dans ce cadre, trois de ses films intitulés «17 octobre 1961. Dissimulation d'un massacre», «Les balles du 14 juillet 1953» et «Mourir à Charonne pourquoi?».

Pour sa part, le Centre culturel algérien de Paris organise mercredi une rencontre-débat avec l'ancien combattant et écrivain Djoudi Attoumi et l'historien et universitaire Kacim Zidine.

Le département de la Seine-Saint-Denis va inaugurer dans la même journée une fresque «17 ensemble» réalisée par le street artiste Joachim Romain, le long du canal Saint-Denis à Aubervilliers.

D'autre part, des commémorations du massacre auront lieu également dans plusieurs villes, comme au Pont de Bezons (Colombes), à Bezons, au Pont d'Argenteuil, au Pont de Clichy (Asnières) et à Clichy la Garenne, Place du 17 octobre à Gennevilliers et Place des droits de l'homme à Nanterre.

S. Y./APS

## Pratique clandestine à Djelfa

# L'abattage des brebis et d'agnelles, une menace pour le cheptel

L'abattage clandestin des brebis et d'agnelles a atteint des proportions jugées inquiétantes à Djelfa et menace la ressource animale locale, s'alarmant des spécialistes du domaine.

De nombreuses parties concernées ont affirmé à l'APS que l'abattage illégal des brebis reproductrices et des agnelles est «très répandu» dans certains quartiers populaires abritant des abattoirs clandestins, un «génocide» qui pourrait être à l'origine d'un déséquilibre dans la reproduction de cette ressource animale.

Cette pratique est particulièrement le fait de nombreux bouchers désireux de s'assurer des gains faciles, aux dépens de cette importante ressource économique.

Le décret exécutif n°91-514 relatif aux animaux interdits à l'abattage concerne, entre autres, les femelles en état de gestation, notamment celle des espèces ovine, bovine, caprine, équine et cameline, les femelles bovines de race améliorée âgées de moins de 8 ans, et les femelles ovines et bovines de race locale âgées de moins de 5 ans.

Une virée de l'APS à des marchés hebdomadaires de bétail de la région, dont celui d'Aïn Roumia, dans la commune d'Aïn Ibel (30 km au sud de Djelfa), de

Hassi Bahbah et Souk Lethnine (chef-lieu de wilaya) a permis de constater que l'éleveur est «complètement étranger» à ce phénomène, impliquant en premier lieu une certaine catégorie professionnelle dédiée à l'engraissement de bétail aux fins de boucherie.

Selon de fins connaisseurs de la filière ovine, les personnes activant dans l'engraissement animal possèdent des abattoirs clandestins en zones rurales, non éloignées des zones urbaines. L'emplacement est fait pour leur faciliter l'acquisition d'agnelles (femelles d'agneaux d'une année d'âge) et de brebis, expressément destinées à l'engraissement, aux fins de boucherie, en faisant fi de la législation, de la déontologie de la profession et des pertes pouvant être encourues par le cheptel local des suites de cette pratique nouvellement introduite dans le domaine.

Une pratique que les éleveurs rencontrés au marché d'Aïn Roumia, à l'image de Lhadj Abdelaziz, ont dénoncé avec vigueur, tout en appelant à y faire face par tous les moyens, «car il y va de la survie de cette espèce animale dans la région», selon l'expression de cet éleveur.

Approché à Souk Lethnine, un bou-

cher et vendeur de bétail refusant de révéler son identité, a confié qu'acheter des brebis et des agnelles dans une fourchette entre 18 000 à 22 000 DA la tête «garantit une marge de bénéfice avantageuse au boucher qui vendra leur viande au détail», le kg étant proposé entre 1 000 et 1 200 DA, un prix «très abordable pour le client», a-t-il assuré.

Pour ce maquignon, il s'agit juste de faire marcher son commerce et gagner sa vie, car acheter un mouton de 20 kg, à plus de 25 000 DA pour ensuite vendre le kg de sa viande à 1 200 DA, «ne lui assurera pas même la restitution de son capital», a-t-il affirmé, soutenant que le phénomène «n'est pas aussi grave que l'on veut bien le faire croire».

## La wilaya en quête de moyens de sensibilisation et de répression

M. Bouzoudjette Toufik, inspecteur vétérinaire principal et chargé de l'hygiène alimentaire, a particulièrement souligné l'impact négatif de cette activité illégale sur une richesse ayant sa place sur l'échiquier de l'économie nationale.

Il a aussi affirmé la mobilisation perma-

nente des vétérinaires au niveau des abattoirs communaux et autres abattoirs privés agréés, pour veiller au respect du décret exécutif n° 91-514 portant sur les animaux interdits à l'abattage aux fins de boucherie, à moins qu'il ne s'agisse d'un cas de force majeure pour lequel le vétérinaire habilité peut autoriser l'abattage, exception faite à l'Aïd El Adha, fête du sacrifice.

Pour sa part, la direction du commerce de Djelfa a multiplié le contrôle. Une sortie inopinée au niveau de l'abattoir communal a ainsi permis la saisie de neuf carcasses de brebis, d'un poids de 219 kg, et d'une valeur globale de plus de 230 000 DA.

Des poursuites judiciaires ont été engagées à l'encontre des contrevenants, alors que la viande saisie a été destinée à un établissement d'utilité publique, a fait savoir M. Khirani, cadre à la direction du commerce.

Le responsable a relevé que la preuve de la prolifération de cette activité illégale est le nombre des têtes ovines abattues légalement au niveau des communes qui «est nettement inférieur au volume de viande exposé à la vente sur le marché local».

Hassen B.



Secteur industriel public

# Légère hausse des prix sortie-usine

■ Les prix à la production du secteur industriel public (hors hydrocarbures) ont connu une hausse de 0,4% durant le 2<sup>e</sup> trimestre 2018 par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre de la même année, selon l'Office national des statistiques.

Par Amel B.

Par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2017, les prix à la production ont augmenté de 2,4%. La hausse a été tirée essentiellement par les secteurs, respectivement, des cuirs et chaussures, agroalimentaires, les industries des bois, liège et papier et les Industries des textiles, précise l'Office. Par secteur d'activité, la plus forte augmentation des prix à la production a été enregistrée dans les industries des cuirs et chaussures avec une hausse de 2,5% durant le 2<sup>e</sup> trimestre 2018 par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Cette augmentation a été induite par la hausse des prix des biens intermédiaires en cuir de l'ordre de 5,8%, explique l'ONS. La variation haussière a également concerné les Industries Agro-alimentaires (+1,8%). Le principal facteur de cette tendance est la filière de fabrication des produits alimentaires pour animaux (+11,8%). En revanche, les prix à la production dans la branche de travail de grain (céréales) ont baissé de 1,1%. Pour les deux secteurs des industries des textiles et des industries du bois, liège et papier, les prix sortie-usine ont connu chacun une hausse modérée de 0,5% au 2<sup>e</sup> trimestre 2018 et par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre



PH: &gt; D. R.

2018. Cette variation dans les industries des textiles a été tirée par une évolution d'un même taux (+0,5%) dans les prix des biens intermédiaires et dans ceux des biens de consommation produits dans ce créneau industriel. Quant à la tendance haussière observée

dans les industries des bois, liège et papier, elle a été essentiellement engendrée par la hausse des prix de la fabrication et transformation du papier (+1,5%). En revanche, l'ONS a relevé des baisses des prix à la production dans certains secteurs durant le 2<sup>e</sup> trimestre 2018

par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Ainsi, la variation négative la plus importante des prix a été enregistrée dans le secteur des mines et carrières (-1,4%). Cette baisse des prix a caractérisé l'extraction du minéral de phosphate (-2%) et du sel (-0,4%). La baisse des prix à la

production a également concerné les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMME) avec un recul de 0,8%. Ce résultat a été engendré par la baisse des prix dans la branche sidérurgie et transformation de fonte et acier (-1,8%) et celle de fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques (-2,2%). Par contre, les prix dans les ISMME ont augmenté pour les biens de consommation électrique (+4,7%) et la mécanique de précision pour équipement (+2,7%). L'autre secteur où les prix ont marqué un recul est celui des Matériaux de construction (-0,2%), induit particulièrement par la baisse des prix des produits en ciment et matériaux de construction divers (-1%). Pour rappel, l'évolution moyenne annuelle des prix à la production industrielle publique hors hydrocarbures sur toute l'année 2017 avait augmenté de 1,9% par rapport à 2016. A. B./APS

Pétrole

## Le Brent ouvre la semaine à plus de 81 dollars

Les prix du pétrole Brent montaient hier en cours d'échanges européens à plus de 81 dollars, alors que l'Arabie saoudite, premier exportateur mondial, a rejeté les menaces de sanctions après la disparition du journaliste saoudien Jamal Khashoggi. Ce lundi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 81,29 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 86 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de novembre prenait 53 cents, à 71,87 dollars. L'Arabie saoudite a promis de riposter à d'éventuelles sanctions après la menace de

«châtiment sévère» évoquée par le président américain, Donald Trump, en cas d'implication avérée de Ryad dans la disparition de Jamal Khashoggi. Si des sanctions sont appliquées, le royaume répondra avec de «plus grandes» sanctions, averti un haut responsable saoudien non identifié, cité par l'agence de presse saoudienne SPA. «Riyad est la capitale du pétrole (saoudien) et y toucher affecterait la production», a explicité un éditorial de la télévision saoudienne Al Arabiya qui affirme que «si la hausse du prix du pétrole à 80 dollars déplaisait au président Trump, il ne faudrait pas s'étonner de voir le cours s'envoler à 100, ou même 200 dollars» en cas de sanctions. «L'Arabie saoudite peut certainement jouer la même carte qu'en

1973, avec un embargo sur le pétrole», a concédé Naeem Aslam, analyste chez Think Markets. Mais, pour lui, ces menaces sont moins efficaces puisque «les Etats-Unis ont révolutionné le marché du pétrole» en devenant un producteur de la même envergure que l'Arabie saoudite avec leurs extractions de pétrole de schiste. «Le marché mondial comptait sur l'Arabie saoudite pour remplacer les barils iraniens», a pour sa part souligné Jasper Lawler, analyste chez London Capital Group. Les exportations de l'Iran, troisième plus grand producteur de l'Opec, ont chuté en amont des sanctions américaines contre le pays, qui viseront directement son industrie pétrolière à partir de novembre. S.Y.

Nouvel échec des négociations sur le Brexit

## La livre britannique recule

La valeur de la livre britannique baissait hier face à celle de l'euro et celle du dollar, après que les espoirs d'un accord imminent entre le Royaume-Uni et l'Union européenne sur le Brexit ont été douchés dimanche soir, tandis que la monnaie unique montait légèrement face au dollar. En fin de matinée, l'euro valait 1,1573 dollar contre 1,1560 dollar vendredi soir. «La livre sterling semble être la grande perdante des premiers échanges de lundi du fait du manque de progrès dans les négociations sur le Brexit ce week-end», a souligné un analyste. Alors qu'une réunion sur-

prise entre le ministre britannique chargé du Brexit, Dominic Raab, et le négociateur en chef européen, Michel Barnier, laissait présager des avancées, les espoirs ont été douchés dimanche soir. «Malgré des efforts intenses, certaines questions clés sont encore en suspens, dont celle du «filet de sécurité» pour éviter une frontière dure» entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande, a écrit M. Barnier, sur son compte Twitter. Lundi, le petit parti nord-irlandais DUP, allié indispensable de la Première ministre Theresa May, a estimé «probablement inévitable» que le

Royaume-Uni quitte l'Union européenne sans accord. En réaction à ces développements qui inquiètent les milieux économiques, l'euro montait lundi face à la livre sterling, à 88,11 pence lundi matin contre 87,90 vendredi soir. Et la livre baissait par rapport au dollar, à 1,3135 dollar contre 1,3153 vendredi soir. Concernant l'euro, «tous les regards sont tournés vers le budget italien», ont expliqué des analystes, alors que les gouvernements des pays membres de la zone euro doivent remettre leurs projets de budget à la Commission européenne qui donnera son avis. Les autorités

européennes ont d'ores et déjà publiquement exprimé leur inquiétude sur le budget italien, qui prévoit un déficit public à 2,4% pour 2019, bien au-dessus du précédent gouvernement de centre-gauche qui prévoyait 0,8%. Mais la majorité des analystes estime qu'il est peu probable que la Commission aille jusqu'à officiellement demander au gouvernement de revoir sa copie. Enfin, sur le plan des relations sino-américaines, tendues depuis plusieurs mois, les analystes s'intéresseront à deux événements cette semaine: «la croissances chinoise du troisième trimestre (prévu vendredi).

Dans la matinée de lundi, l'euro baissait face au yen, à 129,21 yens contre 129,69 yens vendredi soir. Le dollar ralentissait aussi face à la monnaie nippone, à 111,66 yens contre 112,21 yens, vendredi soir. Le franc suisse montait légèrement face à l'euro, à 1,1447 franc suisse pour un euro contre 1,1475 vendredi et suivait la même tendance face au dollar, à 0,9891 franc suisse contre un dollar au lieu de 0,9929 vendredi soir. La monnaie chinoise était stable, à 6,9256 yuans pour un dollar au lieu de 6,9220 yuans vendredi après-midi.

R. E.

Tiaret

# Projets de réalisation de 51 établissements scolaires et autres structures

■ La wilaya de Tiaret a bénéficié de projets de réalisation de 51 établissements scolaires et autres structures éducatives, a-t-on appris du wali, Abdeslam Bentouati.

Par Amel H.

La wilaya a été destinataire de 51 établissements scolaires des trois paliers en plus de cantines, d'internats, de salles de loisirs et de soins au sein des établissements scolaires, a-t-il indiqué lors des travaux de la session ordinaire de l'APW.

Une enveloppe de 3,2 milliards DA a été allouée pour la réalisation de ces structures dont 9 lycées, 9 CEM 24 écoles primaires, 9 cantines scolaires, 115 salles de cours, deux demi-pensionnats, deux unités de soins et deux gymnases, en plus de la réfection d'établissements scolaires des trois cycles, a-t-on fait savoir, ajoutant que la wilaya a bénéficié d'une enveloppe de 1,3 milliards DA destinée à l'équipement, la cantine, le transport scolaire dont 157 millions DA au transport scolaire.

Une fois ces structures scolaires réalisées en 2021 ou 2022, le secteur de l'éducation de la wilaya aura résorbé le déficit et pourra assurer les conditions adéquates de scolarisation. Dans le cadre de l'amélioration des conditions de scolarité, le secteur a bénéficié de 217 millions DA pour le revêtement de 115 écoles primaires et de 26,5 millions DA pour l'aménagement des structures sanitaires sur le budget de la wilaya, en plus de dotations des communes pour la réfection et l'équipement d'écoles primaires, soit un total de 799 millions DA, a-t-on indiqué. Par ailleurs, le wali a annoncé que des établissements scolaires seront dotés en énergie

solaire, signalant que l'opération a été lancée dans une nouvelle école parmi deux écoles qui seront ouvertes dans les prochains mois à la cité 1 900 logements à Zemala au chef-lieu de wilaya.

D'autre part, il a souligné que la priorité dans l'affectation de la prime de scolarité dont bénéficient 95 000 élèves a été accordée à ceux dans les zones rurales et que sa distribution a atteint 75 pour cent la semaine dernière. Le retard dans l'attribution de ces primes est dû à la grève des intendants. La wilaya de Tiaret dispose de 518 écoles primaires, 137 CEM et 57 lycées. L'ordre du jour des travaux de cette 3e session ordinaire de l'APW a comporté l'examen de la rentrée scolaire et du budget 2019 ainsi que le dossier d'agriculture.

A. H. / APS



El Bayadh/ Concession agricole

## Récupération prochaine d'environ 10 000 ha de terres inexploitées

Plus de 10 000 hectares de terres réservés à la concession agricole dans la wilaya d'El Bayadh seront prochainement récupérés en raison du retard des bénéficiaires dans le lancement de leurs projets agricoles, a-t-on appris du directeur des services agricoles par intérim, Saad Houari. «La récupération du foncier agricole et la résiliation d'actes de concession touchera un grand nombre de bénéficiaires ayant dépassé le délai de lancement des projets fixé à six mois depuis la date d'obtention de l'autorisation de fonçage de puits», a indiqué le responsable. Des sorties sur terrain ont été effectuées par les services agricoles pour s'enquérir de la situation de concrétisation des projets et plusieurs mises en demeure ont été adressées aux bénéficiaires défaillants, a-t-on fait savoir,

signalant que des procédures judiciaires seront entreprises contre les bénéficiaires de 200 projets non lancés. Pas moins de 73 actes de terres agricoles totalisant une superficie de 364 ha au niveau de la commune de Chellala ont été résiliés et les dossiers des bénéficiaires ont été envoyés à la direction des domaines, 13 actes seront résiliés à Sidi Ameur (65 ha), 28 autres à Brizina (10 000 ha), 31 à Boussamghoun (155 ha), 4 à El Meharrha (130 ha) et 5 à Arbouet (250 ha), a-t-on précisé. Ainsi, la wilaya devra récupérer des parcelles importantes et les attribuer à de nouveaux investisseurs dans le cadre de la stratégie de relance du développement agricole. Par ailleurs, M. Saad a signalé le lancement à El Bayadh depuis le début de cette année, de la réalisation de 50 projets agri-

coles dans diverses filières totalisant une superficie de 68 000 ha. Une fiche technique sera envoyée au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche pour inscrire l'ouverture de pistes à travers des périmètres agricoles de Brizina, a-t-on encore fait savoir. Le wali d'El Bayadh, Mohamed Djamel Khanfar avait déclaré lors de la célébration de la journée nationale de vulgarisation agricole que les services compétents donneront le soutien et l'accompagnement nécessaires aux agriculteurs pour développer des filières dans la wilaya. Le nombre d'agriculteurs inscrits à la Chambre d'agriculture de la wilaya est de plus de 6 000, dont 5 000 activant dans l'élevage et 1 200 dans la production végétale.

Hocine A.

Batna

## Un quota supplémentaire de 1 180 logements de type location-vente

La wilaya de Batna a bénéficié d'un nouveau quota supplémentaire de 1 180 logements de type location-vente, a indiqué le directeur local par intérim des projets de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Rezki Keziz. S'inscrivant dans le cadre

du programme de 2019, ces logements supplémentaires seront répartis à travers les plus grandes daïras de la wilaya, selon ce même responsable. Concernant les 1 400 unités inscrites dernièrement au bénéfice de la wilaya, M. Keziz a déclaré que les études concer-

nant ces nouveaux logements sont en cours de réalisation en vue du lancement des travaux «avant fin 2018». Selon la même source, la wilaya de Batna avait précédemment bénéficié d'un autre quota supplémentaire de 3 300 logements de même type. Les travaux de réalisation

de ces logements ont été lancés au niveau de quatre sites dans la commune de Oued Chaâba et un site englobant 400 unités dans la commune de Tazoult. Pour ce qui est des 6 700 logements de type location-vente dont a bénéficié en premier lieu la wilaya de Batna,

M. Keziz a fait savoir que 3900 unités sont en cours de réalisation dans les communes de Ras El Aïoun, Barika, Aïn Touta et au chef-lieu de wilaya, avec un taux d'avancement des travaux variant entre 15 et 60%. Parmi ce même quota, un total de 2 400 logements a été distribué jusqu'à présent à travers les communes de Batna a expliqué le directeur des projets de l'AADL par intérim, annonçant dans la foulée, la distribution prochaine de 400 unités dans la commune de Barika à l'occasion de la célébration du 1<sup>er</sup> novembre 1954. Il est à noter que le nombre de souscripteurs à la formule location-vente dans la wilaya de Batna s'élève à 11 400 personnes.

Z.D.

Oum El Bouaghi

## Réception de la nouvelle gare routière «avant la fin de l'année»

Le projet de la nouvelle gare routière en cours de réalisation dans la ville d'Oum El Bouaghi, sera réceptionné «avant la fin de l'année», a-t-on appris dimanche du directeur local des équipements publics, Noureddine Baâbcha. Le même responsable a précisé à l'APS que ce projet qui a été lancé en 2014, et dont la gestion a été confiée à la direction de ce secteur, avait été suspendu avant

d'être relancé suite à la visite du ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane effectuée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi en 2017 et le règlement des entreprises de réalisation. Le taux d'avancement des travaux de cette infrastructure, qui ne dépassait pas auparavant les 45 %, a atteint actuellement 85 %, selon le même responsable, soulignant que la

concrétisation de ce projet a nécessité une enveloppe financière de 800 millions DA. Cette nouvelle gare routière, sise à la sortie sud du chef-lieu de wilaya, et qui permettra de réduire les embouteillages enregistrés au centre-ville d'Oum El Bouaghi, dispose d'une administration, de 8 bureaux destinés aux agences de voyage et autres locaux dédiés à divers services, a-t-on fait savoir.

R.R.



Libye

# La principale raffinerie du pays pourrait suspendre ses activités

■ La Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) a menacé de suspendre l'activité de la principale raffinerie du pays en raison de l'incapacité des gardes de cette installation à assurer la sécurité du personnel et des infrastructures.



Par Farid M.

Située à 45 kilomètres de la capitale Tripoli, la raffinerie de Zaouia est censée être sécurisée par les gardes des installations pétrolières (GIP). Mais «le conseil d'administration de la NOC a mis en garde les gardes des installations pétrolières et les autorités compétentes sur l'absence de mesures de sécurité sur le site de la raffinerie», précise la compagnie pétrolière sur son site internet. Sans des mesures concrètes pour «remédier à cette situation», notamment pour «assurer la protection du personnel et des sites», les opérations seront «affectées, voire suspendues», averti la NOC. Le dérèglement de la production de cette raffinerie affecte directement l'approvisionnement en carburant de la capitale libyenne et des villes alentours, aggravant une situation déjà dif-

ficile. Depuis des mois, d'interminables files d'attente se forment tous les jours devant les stations-services. La Libye a sombré dans le chaos après la chute de l'ancien régime de Muammar Kadhafi fin 2011. Deux autorités parallèles se disputent le pouvoir. Les structures pétrolières sont souvent la cible d'attaques armées ou d'occupations abusives pour des revendications sociales, y compris par le personnel chargé de les sécuriser. Un responsable de la sécurité de la raffinerie de Zaouia, Mohammed Kachlaf, a ainsi été sanctionné en juin par l'ONU qui l'accuse de trafic de migrants. Le 17 juillet, la NOC avait déjà dû stopper les exportations depuis Zaouia en raison de la réduction de la production d'un des plus grands sites pétroliers du pays, al-Charara. Cette décision faisait suite à l'enlèvement de quatre employés sur ce champ pétrolier géré par une joint-venture entre la NOC et des filiales européennes. Les exportations depuis Zaouia n'ont pas repris depuis et seule la raffinerie fonctionne encore, grâce aux 125 000 barils encore produits à Al-Charara, soit moins de la moitié de sa production habituelle. «La situation ne peut plus continuer, que ce soit du point de vue de la sécurité des individus ou du maintien de la production», a déclaré le président de la NOC Mostafa Sanalla. «On s'attend à ce que les personnes responsables de la sécurité des installations de la NOC puissent fournir un minimum de sécurité», a-t-il souligné en visant les GIP. La Libye compte essentiellement sur ses ressources énergétiques pour son économie aujourd'hui fragilisée.

F. M./APS

Tunisie

## L'UPL décide de fusionner avec le mouvement Nidaa Tounes

Le parti tunisien de l'Union patriotique libre (UPL) a décidé de fusionner avec le mouvement Nidaa Tounes, mandatant le président du parti pour prendre «les dispositions nécessaires» afin de concrétiser et parachever la fusion, a rapporté dimanche l'agence TAP. La décision de l'UPL a été rendue publique, dimanche, à l'issue de la réunion de son bureau politique, a précisé la même source. Le parti déclare «ne pas soutenir le gouvernement actuel» et «réclame un remaniement intégral, y compris le poste de chef du gouvernement», est-il, en outre, mentionné dans la déclaration de l'UPL. Plus tôt dans la journée, la porte-parole de l'UPL, Samira Chaouachi, avait également déclaré que «le bloc parlementaire de l'UPL va se retirer du bloc de la Coalition nationale s'il s'avère que ce dernier soutient le chef du gouvernement,

Youssef Chahed, et compte envisager un projet politique pour parvenir au pouvoir». D'après elle, le bloc de l'UPL, qui était composée de 15 députés, avait rejoint le groupe de la Coalition nationale «uniquement dans le cadre de l'action législative».

### Le navire roulier «Ulysse» rentre au port de Radès

Le navire roulier tunisien «Ulysse», qui était entré en collision le 7 octobre avec un porte-conteneurs chypriote, a accosté, dimanche après-midi vers 18h50, au port de Radès, a indiqué Mohamed Abid, directeur central à la Compagnie tunisienne de navigation (CTN). Dès le parachèvement de l'opération du déchargement du navire qui transportait des remorques de marchandises, il se

dirigera vers le port de Menzel Bourguiba (gouvernorat de Bizerte) où des experts tunisiens mèneront un contrôle technique pour le bateau en vue de déterminer les causes de l'accident et élaborer un rapport à cet effet, a ajouté la même source. Relevant de la Compagnie tunisienne de navigation (CTN), «Ulysse» est entré en collision, dimanche dernier, avec le porte-conteneurs chypriote, «CLS Virginia», à 15 miles nautiques du cap Corse, dans les eaux territoriales françaises. Le navire tunisien a pu être désincarcéré du «CLS Virginia», jeudi soir, et a pris la mer en direction du port de Radès après vérification technique. Aucune perte humaine n'a été déploré suite à la collision du navire roulier «Ulysse» qui transportait des remorques de marchandises entre les ports de Gênes et de Radès.

Sara H.

Sahara occidental

## Participation de la RASD à une conférence sur la migration à Ouagadougou

Une délégation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a pris part à la Conférence internationale sur le thème «Migration et Justice Sociale: quel impact sur le développement de l'Afrique», qui s'est tenue les 12 et 13 octobre à Ouagadougou (Burkina Faso), a rapporté dimanche l'agence de presse sahraouie (SPS). Initiée par l'Alliance progressiste, basée en Allemagne, et organisée en collaboration avec le Mouvement du Peuple pour le Progrès, un Parti politique du Burkina Faso, la conférence a regroupé de représentants de 20 pays d'Europe et d'Afrique, issus notamment de partis politiques, Syndicats et Organisations non gouvernementales (ONG). Les

thèmes de la conférence ont porté sur des sujets aussi variés que : «les flux migratoires, la stabilité politique et la bonne gouvernance en Afrique». Dans ce contexte, les participants se sont penchés sur des propositions concrètes en matière de «poli-

tiques migratoires» pour les Africains qui sont aussi bien des pays d'origine que des pays de destination de migrants. Deux jours durant, les travaux se sont déroulés en ateliers, a indiqué SPS. A la même occasion, le chef de la délégation sahraouie,

M'hamed M Cheikh s'est entretenu avec les représentants de divers pays et organisations sur la question du Sahara occidental, à la lumière des récents développements. M'hamed M Cheikh a notamment rencontré les responsables du Mouvement

du peuple pour le progrès, hôte de la conférence, les délégations de la République du Congo démocratique, Géorgie, Allemagne, Suisse, Suède, Côte d'Ivoire et de l'Union internationale de la jeunesse socialiste (IUSY).

Y.A.

Mauritanie

## Ouverture de l'ambassade du Royaume-Uni

Le Royaume-Uni a ouvert son ambassade en Mauritanie en présence du ministre d'Etat britannique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord Alistair Burt et du ministre mauritanien du Pétrole Mohamed Ould Abdel Vettah, également ministre des Affaires étrangères par intérim. Le ministre mauritanien a déclaré que cet événement s'inscrit «dans le cadre de la polarisation de la Mauritanie de

l'investissement extérieur, en particulier britannique», avant de mettre en exergue les atouts économiques et fiscaux de la Mauritanie ainsi que «le climat de sécurité, de stabilité et de transparence qui y prévaut». Pour sa part, le ministre délégué britannique a souligné «l'importance de cet acquis, qui permettra de renforcer la coopération entre le Royaume-Uni et la Mauritanie, en particulier

dans les domaines du commerce, de l'investissement, de la sécurité et de la défense». Reçu vendredi par le président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz, M. Burt a salué le rôle joué par ce pays dans le cadre du G5 Sahel (Mali, Mauritanie, Burkina Faso, Tchad et Niger) en matière de sécurité et de stabilité de la région.

R. M.



## Disparition du journaliste Khashoggi

# Ryad rejette les menaces de sanctions

■ L'Arabie saoudite a promis de riposter à d'éventuelles sanctions, après la menace de «châtiment sévère» évoquée par le président américain Donald Trump en cas d'implication avérée de Ryad dans la disparition du journaliste saoudien Jamal Khashoggi.

Par Rima C.

Cette disparition au retentissement planétaire pourrait avoir un impact significatif sur le programme de réformes, surtout économiques, mises en avant par le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane. Dimanche, la Bourse de Ryad a accusé une baisse de plus de 7%, sa plus grave dégringolade en trois ans, avant de terminer la séance à -3,5%. Samedi, Donald Trump, un grand allié de l'Arabie saoudite, a pour la première fois estimé possible l'implication de Ryad dans la disparition de Jamal Khashoggi, entré le 2 octobre dans le consulat de son pays à Istanbul pour ne plus réapparaître depuis. Si Ryad est responsable, il y aura «un châtiment sévère», a-t-il averti. Son conseiller économique, Larry Kudlow, a souligné que le président américain était «très, très sérieux». «Croyez-le sur parole, si les Saoudiens sont impliqués, si Khashoggi a été tué ou blessé ou qu'importe, les conséquences seront néfastes». L'Arabie saoudite dément catégoriquement toute implication

dans l'éventuel meurtre du journaliste, une critique du prince héritier Mohammed ben Salmane, qui collaborait notamment avec le Washington Post et vivait exilé aux Etats-Unis depuis 2017. «Nous rejetons entièrement toute menace ou tentative d'affaiblir (le royaume), que ce soit via des menaces d'imposer des sanctions économiques ou l'usage de pression politique», a déclaré dimanche un haut responsable saoudien non identifié, cité par l'agence de presse saoudienne SPA. Si des sanctions sont appliquées, le royaume répondra avec de «plus grandes» sanctions, a averti ce responsable. L'ambassade d'Arabie saoudite à Washington a diffusé un communiqué pour souligner que le royaume «exprime sa reconnaissance à tous ceux qui s'abstiennent de tirer une conclusion hâtive sur l'enquête en cours, y compris l'administration américaine». Dimanche, le roi Salmane d'Arabie saoudite a affirmé la «solidité» des relations avec la Turquie, dans un entretien téléphonique avec le président turc Recep Tayyip Erdogan, a déclaré le ministère saoudien des

Affaires étrangères sur Twitter. «Personne ne peut porter atteinte à la solidité des relations avec la Turquie sœur», a dit le monarque. Il a remercié M. Erdogan de «l'accueil favorable réservé à la proposition saoudienne de mettre sur pied une équipe de travail conjointe pour examiner l'affaire de la disparition du citoyen saoudien Jamal Khashoggi». Une source à la présidence turque a par la suite confirmé que le roi Salmane et le président Erdogan avaient discuté de la manière dont on pouvait «faire la lumière sur le cas de Jamal Khashoggi», ainsi que de ce «groupe de travail conjoint dans le cadre de l'enquête». Une délégation saoudienne devait s'entretenir à Ankara avec des responsables turcs dans le cadre de l'enquête, mais rien n'a filtré à ce sujet. Des responsables turcs ont auparavant affirmé que le journaliste avait été assassiné dans le consulat par des agents saoudiens. Ryad affirme qu'il a quitté le bâtiment. Paris, Londres et Berlin ont demandé une «enquête crédible». «Défendre la liberté d'expression et une presse libre, et assurer la protection des journalistes sont des priorités essentielles pour l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France», ont déclaré dans un communiqué commun les ministres des Affaires étrangères de ces trois



PH. > D. R.

pays. Un dissident saoudien réfugié au Québec, Omar Abdulaziz, s'est dit persuadé, dans un entretien dimanche avec la chaîne canadienne CBC, que les autorités de Ryad ont piraté son téléphone et écouté ses conversations avec Jamal Khashoggi sur des projets communs hostiles au régime, peu avant sa disparition. Depuis mercredi, la Bourse de Ryad a perdu un total de 50 milliards de dollars de capitalisation. Dimanche, elle a fortement dévié, les investisseurs saoudiens réagissant principalement aux propos de M. Trump. Alors que les investisseurs s'enthousiasmaient encore il y a quelques semaines des pharaoniques projets économiques du prince héritier, l'affaire Khashoggi semble en avoir refroidi certains. Le milliardaire britannique Richard Branson a annoncé geler plusieurs projets dans le royaume. Et des partenaires prestigieux ont annoncé ne plus participer au «Davos du désert», la deuxième édition de la confé-

rence «Future Investment Initiative», organisée du 23 au 25 octobre à Ryad. La dernière en date de ces personnalités est le P-DG de la banque américaine JP Morgan, James Dimon. Selon des médias américains, son nom ne figurait plus dimanche soir sur la liste des participants. Cher au prince héritier, l'événement est boudé par des médias comme le Financial Times, le New York Times et The Economist, mais aussi par le patron d'Uber. Pour beaucoup de multinationales, aller à cette conférence comporte des risques en termes de réputation qui «l'emportent sur les bénéfices qu'elles auraient pu tirer de l'économie saoudienne», selon Michael Stephens, du centre de réflexion londonien Royal United Services Institute. Selon le cabinet d'analyses Eurasia, Ryad est désormais confronté à «une grave crise de relations publiques» et s'apprête à «se rendre compte qu'il va être particulièrement difficile de contenir la crise qui émerge». R. C.



## Points chauds

### Candidature

Par Fouzia Mahmoudi

Si François Hollande, alors président de la République française avait lourdement moqué Nicolas Sarkozy pour sa candidature à l'élection présidentielle de 2017, estimant qu'il avait fait son temps à l'Élysée, il semblerait que l'ancien dirigeant socialiste soit décidé à emprunter le même chemin après tout. En effet, le député européen Emmanuel Maurel, qui vient de quitter le Parti socialiste, a jugé «absolument plausible» aujourd'hui une réinvestiture de François Hollande pour l'élection présidentielle de 2022. «C'est un scénario absolument plausible. Lui le souhaite, beaucoup de ses anciens ministres, ses anciens collègues le souhaitent aussi. Eh bien moi, je ne veux pas être là pour ce qui serait une formidable régression qui prouverait que, décidément, ce parti n'a rien appris, rien compris», a dénoncé sur RFI le fondateur du club «Nos Causes communes». Stigmatisant l'«échec catastrophique» du PS, puisqu'on «est passé d'une situation en 2012 où on avait tous les pouvoirs à 2017 où on flirte avec la marginalité électorale», Maurel a ironisé sur le fait que le «principal responsable, François Hollande, fait la tournée des popotes tranquillement dans une sorte de déni absolu». L'ex-chef de file de l'aile gauche du PS, qui a obtenu 18,8% des voix lors du congrès d'Aubervilliers en avril, a annoncé vendredi son départ du PS, suivi de celui de Marie-Noëlle Lienemann, figure historique du parti socialiste. Cette semaine, Maurel a annoncé partir avec «à peu près 500 cadres et élus du PS, précisant qu'une première liste sera publiée à la fin de la semaine prochaine». «Ça montre bien que c'est un choix collectif, un choix de rupture, un choix d'espoir parce qu'on considère que ce n'est plus au Parti socialiste que ça se passe, qu'il faut inventer autre chose, refonder autre chose», a-t-il argumenté. «C'est une clarification qui est nécessaire et ceux qui prennent la responsabilité (de la scission) ont au moins ce mérite», a jugé pour sa part l'ancien ministre socialiste Stéphane Le Foll sur France 2. Marie-Noëlle Lienemann et Emmanuel Maurel «sont proches de Jean-Luc Mélenchon, il faut qu'ils aillent avec Jean-Luc Mélenchon», le patron de la France insoumise, a-t-il ajouté. Reste à savoir désormais si François Hollande, qui voit déjà ses potentielles ambitions présidentielles être moquées et critiquées, ira jusqu'au bout et se présentera effectivement en 2022, et surtout sous quelle bannière il le fera alors que le délitement du PS s'accélère, le mouvement de gauche risquant même de ne plus exister d'ici à la prochaine échéance présidentielle.

F. M.

### Brexit

## Les négociations entre Londres et l'UE dans une impasse

D'«intenses» discussions de dernière minute dimanche à Bruxelles n'ont pas suffi à débloquer les négociations sur le départ britannique de l'Union européenne, qui butent encore et toujours sur le sort de la frontière irlandaise après le Brexit. L'espoir d'une percée décisive dans ces tractations au cours du sommet européen qui s'ouvrira mercredi à Bruxelles a été douché dimanche dans la soirée, à moins de six mois de la date du divorce programmé, le 29 mars 2019. «Malgré des efforts intenses, certaines questions clés sont encore en suspens, dont celle du «fillet de sécurité» pour éviter une frontière dure» entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande, a écrit le négociateur en chef européen, le Français Michel Barnier, sur son compte Twitter. Il s'exprimait à l'issue d'une réunion surprise avec le ministre britannique chargé du Brexit, Dominic Raab, dont le déplacement à Bruxelles avait été annoncé à la dernière minute, laissant présager des avancées. Cela n'aura donc pas suffi et les ambassadeurs des 27 pays européens auprès de l'UE ont été informés dans la soirée par M.

Barnier qu'il n'y aurait plus de négociations d'ici au sommet européen, ont dit à l'AFP plusieurs sources diplomatiques. «Le Royaume-Uni est toujours déterminé à réaliser des progrès au cours du Conseil européen d'octobre», a toutefois assuré en fin de soirée le ministre de M. Raab, admettant que la question irlandaise demeurait «irrésolue». «La porte reste ouverte» pour trouver un accord avec les Britanniques, mais plusieurs pays «ont insisté pour que l'UE intensifie désormais sa préparation au scénario d'un no-deal», c'est-à-dire d'un divorce sans accord, a confié un diplomate européen. La Première ministre britannique Theresa May réunira mardi, à la veille du sommet, ses principaux ministres pour évoquer notamment la question explosive de la frontière entre la province britannique d'Irlande du Nord et la République d'Irlande, devenue la principale pierre d'achoppement des négociations et source de divisions au sein du gouvernement britannique. Plusieurs ministres menacent de démissionner, rapporte la presse britannique, si M<sup>m</sup> May ne voit pas

ses plans. L'ancien ministre chargé du Brexit, David Davis, qui avait lui-même démissionné en juillet, a appelé les membres du gouvernement à «exercer leur autorité collective» face aux «défauts fondamentaux» de la stratégie de la Première ministre, dans une tribune. Le chef de la diplomatie britannique, Jeremy Hunt, a quant à lui volé au secours de celle-ci, jugeant qu'il «n'y a personne d'autre que Theresa May qui soit en mesure de mieux négocier le bon accord» pour le Royaume-Uni. C'est le moment de «fermement soutenir notre Première ministre», a plaidé M. Hunt, qui s'était récemment attiré les foudres des dirigeants européens pour avoir comparé l'Union européenne à l'Union soviétique. Londres s'est engagé à ne pas réinstaurer de frontière physique sur l'île d'Irlande, afin de préserver l'accord de paix du Vendredi saint signé en 1998. Mais cet engagement se heurte à sa volonté de quitter le marché unique et l'union douanière européenne, qui rend en théorie inévitables des contrôles des marchandises à la frontière irlandaise.





Festival international du théâtre de Béjaïa

# «H'zam el ghoula» présentée en ouverture

■ Le sujet de la femme est au centre de la neuvième édition du Festival international du théâtre de Béjaïa dont l'ouverture a eu lieu dimanche soir devant un public nombreux. Cet événement tant attendu par les passionnés du théâtre verra la présentation de huit spectacles autour du thème «Propos de femmes». La pièce théâtrale «H'zam el ghoula» était revisitée lors de cette soirée inaugurale.



Par Abia Selles

La neuvième édition du Festival international du théâtre de Béjaïa s'est ouverte dimanche soir par un spectacle de musique et danse folklorique animé par une troupe féminine. Cette édition organisée sous le thème «Propos de femmes», verra la

participation de troupes algériennes et autres venues de la Suisse, d'Italie, de France, d'Irlande, de Tunisie et d'Égypte. Cette édition dédiée à l'artiste défunt Djamel Allam, récemment disparu, était une occasion pour revenir sur le parcours et le répertoire de l'artiste qui a laissé son empreinte dans la culture algérienne.

La soirée inaugurale était marquée aussi par la présentation de la pièce théâtrale du théâtre régional de Béjaïa intitulée «H'zam el ghoula». Cette dernière est une œuvre adaptée de l'œuvre de Valentine Pétrivich Kataev «La Quadrature du cercle» qui remonte à l'année 1926. Malek Bouguerrouh l'aurait élu pour faire office de

sa thèse de fin d'études. Adaptée à l'époque par Omar Fetmouche, la pièce a été interprétée par Latrech Rihana et Azazni Bahia ainsi que les défunts Mohamed Fettis et Zahir Derouiche. Il s'agit donc de revisiter une œuvre ancienne de plus de 30 ans qui faisait à l'époque le succès de Malek Bouguerrouh et la réputation du théâtre régional de Béjaïa. «Cette tragi-comédie, serait distinguée comme l'une des cinq meilleures œuvres à l'échelle africaine», annoncent les organisateurs.

Est également programmée la pièce de théâtre «Splendides exilées» de l'écrivain journaliste Arezki Metref, mise en scène par Catherine Belkhouja. La deuxième participation nationale est avec le théâtre de Skikda qui présentera la pièce «Mabkat Hadra» produite et mise en scène par Mohamed Cherchal.

Quant à la participation étrangère, les organisateurs ont choisi une pièce tunisienne intitulée «Les trois veuves», texte d'Ereel Dorfman, mise en scène et adaptation de Wafaa Taboub. La deuxième pièce «Nozha fi ardh al-maaraka» (balade sur le champ de bataille) représente le théâtre égyptien, un texte de Fernando Arrabal, mise en scène d'Ahmed Fouad. Au programme «Le petit boucher», un texte de Stanislas Cotton, mis en scène par Agnès Renaud. Une histoire irlandaise, écrite et

interprétée par Kelly Rivière, qui «a eu un succès énorme au festival d'Avignon» sera entre autres présentée lors de cette édition du Festival international du théâtre de Béjaïa.

Des interventions sont aussi au menu des organisateurs en marge du festival. Ces rencontres auront lieu les matinées au théâtre régional de Béjaïa à travers des lectures de pièces par des professeurs du conservatoire royal de Bruxelles, et des interventions de professeurs marocains, italiens et américains à l'université de Béjaïa.

Il est à rappeler que la neuvième édition du Festival international du théâtre de Béjaïa se poursuit jusqu'au 22 octobre courant.

A.S.

## AGEND'ART

Centre culturel Mustapha-Kateb d'Alger

Jusqu'au 25 octobre :

Exposition d'arts plastiques, avec l'artiste peintre plasticien Abderrahmane Bekhti.

Galerie Seen Art

Jusqu'au 3 novembre :

Exposition collective intitulée «Versions Originales» avec les artistes Yasser Ameur (L'homme jaune), Leila Boutamine, Amar Briki, Faiza Maghni, Adlane Samet, Mayalnes Touam et Hocine Zaourar.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih

Jusqu'au 19 octobre à partir de 18h45 :

10<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique.

Invité d'honneur : Russie.

Entrée : 500 DA. Tickets disponibles aux points de vente suivants : Opéra d'Alger (Ouled Fayet), Institut national supérieur de musique (Bab-El-Oued), hôtel AZ (Zéralda).

16 octobre à partir de 18h45 :

Concerts d'orchestres

d'Autriche, d'Italie et de Tunisie.

17 octobre à partir de 18h45 :

Concerts d'orchestres du Japon, de Tchéquie et d'Afrique du Sud.

18 octobre à partir de 18h45 :

Concerts d'orchestres de France et d'Allemagne.

19 octobre à partir de 18h45 :

Soirée de clôture. Concert de l'Orchestre philharmonique de

Chine, dirigé par le maestro

Jiannan Sima.

## Théâtre pour enfants

### La première de la pièce «Etimthal El Hazine» présentée mardi prochain

La pièce théâtrale pour enfants, «Etimthal El Hazine» (la statue triste), du théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma, sera présentée pour la première fois mardi prochain, a annoncé dimanche le directeur du théâtre, Rachid Djerourou.

Le même responsable a déclaré, lors d'une conférence de presse animée avec l'ensemble du personnel et les figurants de cette œuvre artistique, que cette pièce théâtrale, produite en 2018, sera présentée mardi après-midi, soulignant qu'elle est destinée aux enfants âgés entre 8 et 14 ans.

M. Djerourou a indiqué que cette œuvre artistique comporte un message universel appelant à l'amour, à l'humanisme et à vivre ensemble dans la paix, précisant que le texte de la pièce est écrit par l'écrivain Ali Tamert,

et réalisée par une équipe technique composée du réalisateur Abbas Mohamed Islam, Mourad Bouchehir pour la scénographie et Ammar Chetoui pour la musique.

De son côté, le réalisateur Abbas Mohamed Islam a révélé qu'il a travaillé avec les 6 acteurs pendant 2 mois pour la réalisation de cette pièce, faisant savoir qu'elle comprend plusieurs animations permettant de bien transmettre le message aux enfants.

Il a ajouté que la musique expressive et l'interprétation magistrale des artistes sur scène transforme la pièce en une œuvre artistique agréable rassemblant le plaisir et la cinématique soutenant que les comédiens devaient pouvoir conjuguer la danse, le chant et l'interprétation.

Des scènes de la pièce ont été dévoilées

aux représentants de la presse sur les planches du théâtre régional de Guelma, afin de leur transmettre l'idée générale de cette œuvre et pour présenter les comédiens qui interprètent les différents rôles.

Pendant 50 minutes, la pièce relate l'histoire d'une statue dorée située près d'une ville dont les habitants appellent «la statue heureuse» par rapport à leur roi qui y régnait.

Puis l'histoire met en exergue, par une froide journée hivernale, la tentative d'une pauvre petite fille de vendre des roses dans la rue et qui s'arrête devant cette statue recouverte de neige en se plaignant de son état misérable, avant de s'endormir à cause de la fatigue, mais le roi intervient à temps pour la sauver d'une mort certaine.

L.B.

Du 18 au 21 octobre courant

## Alger Fashion Week s'organise à Alger

«Alger Fashion Week» (AFW), événement dédié à la mode et à la promotion de la haute couture et du prêt à porter algérien et méditerranéen, organise à Alger, sa troisième édition, avec la participation de créateurs, designers et stylistes, d'Algérie et de pays de la Méditerranée dont la

Palestine en invité d'honneur, annoncent les organisateurs dans un communiqué.

Prévue du 18 au 21 octobre sous le thème «Zeyn Arabella, le 3<sup>e</sup> AFW donnera de la visibilité, à des maisons de haute couture, algériennes, maghrébines, européennes et orientales» qui

présenteront leurs dernières créations et les futures tendances, indique-t-on.

Un concours pour élire le «jeune espoir de la mode», destiné aux jeunes stylistes, est également au programme de cet événement, «engagé dans la préservation» de l'artisanat, des métiers d'art et du patrimoi-

ne vestimentaire algérien

Se fixant pour objectif, à court, à moyen et à long terme de «faire d'Alger la capitale de la mode», algérienne, maghrébine, puis méditerranéenne», Alger Fashion Week est organisé par l'agence l'Anm «Ambassadeur Nouvelle Méditerranée».

R. C.



Agex de la FAB  
**L'élection d'un président, une urgence pour la famille de la boxe**

**L'ASSEMBLEE** générale extraordinaire (Agex) demandée par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour l'élection d'un nouveau président de la Fédération algérienne de boxe (FAB) sera organisée «dans les plus brefs délais», a-t-on appris dimanche de l'instance fédérale. «Nous avons reçu une correspondance du ministère de la Jeunesse et des Sports pour l'organisation d'une assemblée extraordinaire dans les plus brefs délais afin d'élire un nouveau président en remplacement d'Abdeslam Draa. Quant à l'ancien président déchu, Abdelmadjid Nehassia, il n'aura pas le droit de se porter candidat. Il en a été interdit par le MJS», a déclaré le porte-parole de la FAB, Lyes Latreche. De son côté, Abdelmadjid Nehassia voit dans cette correspondance du MJS «une défiance au verdict du tribunal algérien de règlement des litiges sportifs (TARLS) qui (l')a rétabli dans (s)es droits en tant que président légitime de la FAB». «Selon le verdict du TARLS, je dois réintégrer mon poste de président de la FAB sans passer par une AG électorale et toutes les

décisions prises par l'AG extraordinaire du 15 juillet 2017 doivent être annulées dans le fond et la forme. Je suis victime d'une injustice pure et simple», s'est-il plaint. Conséquence de cette situation, l'Algérie a perdu sa représentation au sein du Comité exécutif de la Fédération internationale de boxe (AIBA) dont les élections auront lieu le mois de novembre prochain. «C'est très grave pour l'Algérie de perdre sa représentativité au sein de la Fédération internationale à cause d'une faute administrative de la part de l'actuel président Draa et son secrétaire général qui vient de réintégrer son poste, alors qu'il était suspendu par le MJS pour faux et usage de faux», a dit Nehassia. L'Assemblée générale extraordinaire de la FAB, réunie le 15 juillet 2017 au Centre Ghermond d'Alger, avait retiré sa confiance au président de l'instance fédérale, Abdelmadjid Nehassia, et une assemblée électorale avait été organisée le 1<sup>er</sup> août. Pour rappel, Nehassia avait été élu le 4 mars 2017 à la tête de la FAB pour le mandat olympique 2017-2020 en remplacement de Nabil Sadi.

Eliminatoires de la CAN 2019/Benin-Algérie  
 cet après-midi à Cotonou

**Les Verts pour la confirmation**

■ La sélection nationale tentera de confirmer cet après-midi le résultat de vendredi passé sur ce même adversaire qu'il rencontre aujourd'hui pour le compte de la 4<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la CAN 2019, à savoir le Benin à Cotonou.



Par Mahfoud M.

**L**es Verts qui l'avaient emporté sur le score de (2/0) au stade Mustapha-Tchaker de Blida tenteront d'ajouter un autre succès lors de cette empoignée même si cela sera difficile, étant donné que l'adversaire fera tout ce qui est en son possible pour l'emporter et se relancer dans la course à la qualification à la phase finale, surtout qu'il ne restera ensuite que deux journées à disputer. Le nouveau coach des Verts, Djamel Belmadi, qui avait remporté son premier match avec la sélection souhaite enchaîner avec un deuxième succès consécutif, même s'il sait que cela ne sera pas une sinécure pour l'équipe et qu'il faudra changer de dispositif

tactique. Les «Ecoreuils» qui avaient joué la défensive au match aller et procédé par contres au match aller, seront dans l'obligation de revoir cette stratégie et donc de jouer l'offensive pour essayer de disposer de notre EN, et cela amène donc Belmadi à prendre ses dispositions et essayer de renforcer son arrière-garde. Il serait fort possible donc qu'il ait quelques réaménagements dans le onze rentrant même si on dit souvent qu'on ne change pas une équipe qui gagne. Belmadi tente, en tout cas, de cacher ses cartes et avoue qu'il compte surprendre cette équipe béninoise, car il souhaite prendre option pour la qualification à la phase finale dès ce match et ne pas attendre donc les deux dernières rencontres du groupe. Les joueurs,

eux, restent confiants, et souhaitent confirmer à Cotonou le résultat enregistré à Blida. «Une victoire à Cotonou nous enverra en CAN, et c'est ce que nous allons donc essayer d'obtenir mardi», a indiqué l'attaquant Yassine Benzia. «On s'attend à ce que la tâche soit difficile», a cependant tenu à avertir le défenseur Mehdi Tahrat, considérant que «les joueurs béninois sont très athlétiques», ce qui devrait donner lieu à «un match avec beaucoup d'engagement physique» et avec une «pression constante sur la défense» algérienne, car les «Ecoreuils» «vont sûrement faire le maximum pour gagner», surtout que cette victoire, si elle a lieu, les replacerait aussitôt à la première place, ex aequo avec les Verts.

M. M.

Concours national de saut d'obstacles à Sidi Bel-Abbès d'équitation  
**Le cavalier Samra Mohamed haut la main**

**LE CAVALIER** Samra Mohamed du club équestre d'Ouled Fayet (Alger) a remporté le trophée fédéral du concours national de saut d'obstacles de la catégorie seniors, clôturé samedi en fin de journée au centre équestre de Sidi Bel-Abbès. Le cavalier Samra a été couronné après avoir réalisé un sans faute, devançant Hamdani Mustapha du CH «Emir Abdelkader» (Tiaret) avec 4 points de pénalités et Behlouli Abdelkhalek de l'OPLA Caroubier avec 12 points de pénalités. Les trois cavaliers ont livré une prestation «honorable» dans l'ensemble, offrant un beau spectacle aux amateurs d'épreuves hippiques venus nombreux, selon les organisateurs. Cette compétition de trois

jours, organisée par le club équestre de Sidi Bel-Abbès en collaboration avec la Fédération équestre algérienne (FEA), a réuni 39 cavaliers et cavalières seniors de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés enfourchant des chevaux Open n'ayant pas participé au championnat national 2018. En clôture de ce rendez-vous équestre, des trophées et des médailles ont été remis aux vainqueurs, en présence de membres de la FEA et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Sidi Bel-Abbès. Ce concours, créé en 1998 qui vient clôturer la saison sportive, constitue un tremplin pour les cavaliers qui n'ont pas participé au championnat national, dans le but de découvrir de nouveaux talents.

Basket-ball / Tournoi Houssam Eddine El-Hariri  
**Le GSP sera opposé à Homenetmen**

**LE GSP** PÉTRIOLIERS, représentant algérien à la 28<sup>e</sup> édition du tournoi Houssam Eddine El-Hariri de basket-ball, prévue du 15 au 22 octobre à Beyrouth (Liban), entamera la compétition mardi face aux Libanais de Homenetmen, selon le programme établi par les organisateurs.



Les joueurs de l'entraîneur Sofiane Boulahya enchaîneront jeudi en défiant les titulaires de l'ES Radès avant de boucler le premier tour samedi face à Al-Ahly d'Egypte. Outre le GSP, sept autres équipes participeront à la

28<sup>e</sup> édition du tournoi El-Hariri, à savoir Al Ahly du Caire (Egypte), Homenetmen et Nadi Erriadihi (Liban), l'AS Salé (Maroc), l'ES Radès et l'US Monastir (Tunisie) ainsi qu'Al Ahly Benghazi (Libye).

Ligue 1  
**Les entraîneurs locaux reprennent la main**

**A** cinq journées de la fin de la phase aller du championnat de Ligue 1 de football, le nombre des entraîneurs locaux est en hausse avec la présence désormais de 8 techniciens algériens parmi l'élite, alors qu'ils étaient six sur le banc en début de saison. Le dernier entraîneur local en date à être nommé dans ses nouvelles fonctions est Omar Belatoui, qui a succédé samedi au Marocain Badou Zaki à la barre technique du MC Oran. Kheïreddine Madoui, rentré au pays après une courte expérience avec le club égyptien d'Al-Ismaïly, avait remplacé auparavant le Français Alain Michel au MO Béjaïa. Un choix qui s'est avéré judicieux pour la direction des «Crabes» puisque l'équipe a décroché quatre points sur six possibles lors des deux derniers matchs de championnat. Le DRB Tadjenanet a également décidé de recourir à un entraîneur local en confiant la barre technique à Kamel Bouhelal en remplacement du Tunisien Hamadi Edou. Pour l'USM Bel-Abbès, dont le

contrat du technicien suisse-tunisien Moez Bouakaz a été résilié à l'amiable, elle est en passe d'engager Si Tahar Chérif El-Ouazzani qui avait conduit la formation de la «Mekerra» à remporter la Coupe d'Algérie 2017-2018. La lanterne rouge, le CR Belouizdad, est coachée par un staff intérimaire dirigé par Lotfi Amrouche après le départ de Chérif El-Ouazzani. En revanche, le MC Alger, dont l'entraîneur français Bernard Casoni a été limogé pour mauvais résultats, devrait jeter son dévolu sur le Français Rolland Courbis. Son arrivée reste imminente. Autour

de tout ce mouvement, dix clubs ont opté pour la stabilité en décidant de préserver, pour le moment, leurs staffs techniques respectifs : il s'agit du champion en titre le CS Constantine (Abdelkader Amrani), de la JS Saoura (Nabil Neghiz), du NA Hussein-Dey (Dziri Billel), de l'USM Alger (Thierry Froger), de l'ES Sétif (Rachid Taoussi), du CABB Arreridj (Josep Maria Noguès), de l'AS Ain M'lila (Lakhdar Adjali), du Paradou AC (Francisco Alexandre Chalou), de la JS Kabylie (Franck Dumas) et de l'Olympique Médéa (Saïd Hammouche).

Supercoupe d'Algérie 2018  
**CSC- USMBA officiellement à Blida**

**LA SUPERCOUPE** d'Algérie devant mettre aux prises le CS Constantine à l'USM Bel-Abbès se jouera le jeudi 1<sup>er</sup> novembre prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida, a annoncé dimanche la Ligue de football professionnelle (LFP) sur son site officiel. Le CS Constantine est le

champion en titre, alors que l'USMBA est détentrice de la Coupe d'Algérie 2018. La précédente édition de la Supercoupe d'Algérie s'était déroulée l'année dernière au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine entre l'ES Sétif et le CR Belouizdad (0-0, aux t.a.b 4-2).



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Pour le développement des zones frontalières

## Bedoui recommande la création d'une instance nationale

«**N**ous allons proposer au gouvernement et par conséquent au président de la République la création d'une instance nationale chargée de l'aménagement et du développement des zones frontalières», a assuré Noureddine Bedoui

Lors de la clôture de la rencontre nationale sur l'aménagement et le développement des zones frontalières, organisée au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal à Alger, Bedoui a expliqué que «la création de cette instance figure parmi les recommandations les plus importantes issues de cette rencontre organisée par le ministère de l'Intérieur sous le haut patronage du président de la République». «Cette instance englobera tous les secteurs ministériels tout en associant les élus locaux au niveau national et local», a-t-il précisé. Après avoir exprimé sa satisfaction quant aux résultats et recommandations de la rencontre nationale de deux jours à laquelle ont pris part plus de 400 participants, le ministre de l'Intérieur a fait savoir que cette rencontre «sera désormais annuelle et se tiendra l'année prochaine dans une des wilayas frontalières». En outre, le ministre a annoncé la création d'une «commission interministérielle pour le suivi des recommandations de la rencontre et la mise au point des mécanismes de leur mise en œuvre», soulignant son souci à réunir les conditions favorables à l'investissement dans les wilayas frontalières. Evoquant les recommandations de la rencontre, le ministre a indiqué qu'elles répondaient aux «aspirations des citoyens sur la bande frontalière à une vie descendante» et prenaient en compte le «lancement d'une dynamique de développement et l'amélioration des conditions de vie des citoyens afin que les régions frontalières puissent être des pôles de développement économique et des avant-gardes

actifs pour faire face aux différentes menaces qui guettent la sécurité et la stabilité de l'Algérie». Le ministre a mis l'accent sur l'importance de la responsabilité des élus locaux, des cadres des différents secteurs et des opérateurs économiques pour relever les défis du développement de ces régions, ce qui exige l'intensification des efforts de tout un chacun. A la fin de son allocution, Bedoui a remercié le président de la République pour son haut patronage des travaux de cette rencontre et «l'attachement qu'il accorde pour que toute la population de ces zones bénéficie du programme spécial de développement à l'effet de relancer la croissance à l'instar des autres régions du pays». Lors de sa rencontre avec les présidents des Assemblées populaires communales des wilayas frontalières, le ministre avait annoncé la mise en place, dans les jours à venir, de mécanismes et moyens à même de concrétiser ce programme, ajoutant qu'«il existe des aspects procéduraux et juridiques pour sa concrétisation, mais il y a également des priorités que nous devons prendre en charge prochainement». Il a estimé que «grâce à ce programme, ces communes seront pionnières dans différents secteurs eu égard à leurs spécificités et aux ressources qu'elles recèlent». Soulignant avoir rencontré, dimanche matin, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, Bedoui a réitéré l'engagement du gouvernement à accompagner les présidents des APC des wilayas frontalières du Sud, affirmant la forte volonté politique du président de la République et du gouvernement de promouvoir ces communes pour qu'elles soient à la hauteur des aspirations de la population, tout en s'attachant à la mise en œuvre des décisions issues de cette rencontre.

Thinhine Khouchi

## Cherchell

### Arrestation d'une bande d'agresseurs des usagers de la rocade

TROIS MALFAITEURS, spécialisés dans l'agression des usagers de la rocade du centre-ville de Cherchell (Tipasa), ont été arrêtés par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Cherchell, indique, lundi, un communiqué rendu public par ce corps constitué.

Constituée de trois éléments, cette bande d'agresseurs activait de nuit en faisant usage d'armes blanches et de masques noirs. Ils obstruaient la route avec des pierres au niveau des virages de la forêt de Sidi Yahia, à l'entrée du centre-ville de Cherchell, en partant de la rocade nouvellement réalisée, est-il indiqué dans le document.

L'arrestation de ces individus, âgés entre 25 et 35 ans, a permis d'élucider sept affaires

d'agression et de menace à l'arme blanche, suivies de vols, sur des usagers de cette route, est-il ajouté.

Des armes blanches, des bombes aérosols, des masques noirs et des vêtements de sport utilisés par les agresseurs, ont été également saisis, à l'issue de cette opération.

Le juge d'instruction près le tribunal de Cherchell a ordonné la mise en détention provisoire de deux d'entre eux, au moment où le troisième a été placé sous contrôle judiciaire. Sachant qu'un mandat d'amené a été délivré à l'encontre d'une 4<sup>e</sup> personne impliquée dans cette bande, actuellement en fuite, est-il souligné dans le même communiqué.

Kamel L.

## Quand il pleut:

### Ailleurs



Loumis

### Ici



Djalou@hotmail.com

## FC Barcelone

### Le 3<sup>e</sup> vice-président et le président de la Pena à Alger

■ Des dirigeants du FC Barcelone se rendront bientôt en Algérie pour faire part de leur expérience et donc faire profiter les Algériens de certains aspects de la gestion du club catalan, surtout que ce club a de nombreux fans dans notre pays.



Par Mahfoud M.

Selon nos sources, deux responsables du mythique club espagnol, à savoir, le 3<sup>e</sup> vice-président du club, Jordi Moix, ainsi que le président de la Pena international (comité de

supporteurs), Paul Vilanova, se rendront à Alger à la fin novembre pour donner une conférence à l'Institut Cervantès, sis à la rue Khelifa Boukhalfa à Alger. Les deux dirigeants catalans devraient aussi donner une autre conférence à la Bibliothèque nationale de El Hamma. Le thème de la conférence portera sur : «Espai-Barça : l'implication du voisinage dans la gestion du stade». Lancé l'été dernier, le projet du nouveau Camp Nou, qui durera 5 années, sans perturber le déroulement des rencontres de l'équipe, consiste à augmenter la capacité d'accueil ainsi que différentes installations et réaménagement des alentours de cette enceinte sportive mythique. Pour rappel, le stade, construit en 1957, est d'une capacité de 99 254 places assises. Le nouveau stade, qui sera doté d'un toit et d'un parking souterrain de 6 000 véhicules, pourra accueillir

105 000 supporters. Le coût de cette opération est de 600 millions d'euros. Par ailleurs, le projet «Espai Barça» consiste à associer le voisinage à la gestion de ce complexe sportif. Ainsi, le futur «Espai Barça» comportera un nouveau stade (jusqu'à 27 000 m<sup>2</sup>), un plus grand Palau Blaugrana (12 000 places), une patinoire en sous-sol, des bureaux d'administration pour le Barça et un hôtel (150 chambres). Ce nouvel espace, qui a reçu l'aval des autorités locales, est entièrement destiné à l'accueil du public. Il s'étendra sur 33 000 m<sup>2</sup> pour faciliter notamment la circulation dans le quartier du stade les jours de matchs. Les jours où il n'y a pas de match, l'espace sera ouvert et les visiteurs pourront se promener aux alentours du stade.

M. M.